

# AAFI AFICS *Newsletter*

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève  
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

30 avril 2012



*Activité à l'ONUG*  
**LECTURE / CONFERENCE**  
Palais des Nations, Salle XVI  
10 mai / 10 May 12 : 30

*Prévention et traitement de l'épaule douloureuse*

*Painful shoulder : Prevention and Treatment*

*Présentation en anglais avec diapositives en français*

*Dr. Dominique François Gazielly, Spécialiste  
FMH en Chirurgie orthopédique et  
traumatologie*

*Organisée par la Section des Services  
Médicaux de l'ONU*

*UN Medical Services Section  
en collaboration avec la Clinique de Génolier*

**Activité organisée par l'AAFI**  
Cité séniors. Rendez-vous café le 2 mai  
14 à 16 heures, venez nous rejoindre  
28 rue Amat, 1202 GENEVE  
Sujet choisi : l'écriture en voie de disparition  
Programme des activités sur le site [www.seniors-geneve.ch](http://www.seniors-geneve.ch)

Et parmi les activités de la cité-seniors  
Nous vous recommandons  
« Promenades poétiques et urbaines »  
23 mai CAROUGE  
(Inscription obligatoire au 0800 18 19 20)  
Et  
la Conférence du 11 mai à 14 H 30 à la Cité Séniors  
avec MARYVONNE GOGNALONS-NIXCOLET  
« Sentiment de solitude et qualité des liens »

**Nyon, un rendez-vous toujours attendu**  
**Les rendez-vous de NYON au Sunset Restaurant, face à la gare**  
**Prochaine date : MERCREDI 16 mai**  
**10-12 AM**

Contact : [Robert Yazgi robert.yazgi@gmail.com](mailto:Robert.Yazgi@robert.yazgi@gmail.com)

## Activités à Genève

### Les jeudis de la FAAG

Fondation des Aînées et des Aînés de Genève – e-mail : [faag@uog.ch](mailto:faag@uog.ch)

**« En mai, fais ce qu'il te plaît »**

**Nous prendrons au pied de la lettre cette sentence populaire pour nous interroger sur les**

**Images et stéréotypes de la personne âgée**



**Le jeudi 10 mai 2012, 14h30 à 17h, Amphithéâtre UOG :**

**« Les seniors en images : le marketing, les média... et nous ? »**

*Quelles images de la vieillesse sont véhiculées dans les médias ?  
Que disent-elles du rapport de la société avec le corps vieillissant «  
Ce rapport est-il différent pour les hommes et les femmes ?*



**Le jeudi 31 mai 2012, de 14h30 à 17h,  
Amphithéâtre UOG :**

**« Les images de la vieillesse : pourquoi faut-il s'en méfier ? »**

## Activités dans le Pays de Gex

**CLIC Pays de Gex,**

**Terrasses de Chevry - Bat D - 29 rue St Maurice -  
01170 CHEVRY**

**Tél : 04 50 41 04 04 [www.ccpq.fr](http://www.ccpq.fr)**

Parce que vieillesse ne rime pas forcément avec tristesse, le CLIC du Pays de Gex fait appel à vos talents de photographe pour glaner des images de personnes âgées accomplies et épanouies dans leur vieillissement.

> Le thème proposé est décliné en trois catégories :

- **Vieillir et transmettre** les savoirs, les savoirs-faire, l'histoire familiale ...
- **Vieillir et s'accomplir** dans une activité individuelle, collective, dans la relation aux autres ...
- **Vieillir et s'épanouir** dans la contemplation, le lâcher prise, le retour sur soi...

> Il pourra être exprimé au gré de l'imagination du photographe : humoristique, poétique ...

> **Date limite de participation 31 mai** : Un jury composé d'élus, de professionnels de la gérontologie et de retraités sélectionnera les photos les plus réussies pour en constituer une exposition itinérante sur le Pays de Gex. **Date des résultats 25 juin**

> Nous comptons sur vos talents pour alimenter cette initiative, gratuite et ouverte à tous.

### DOCUMENTS en ANNEXE

-----

#### Plage de l'ONU

**La Plage a rouvert ses portes pour une nouvelle saison  
Pour plus d'information rendez-vous sur le site**

[clubdelaplage.ch](http://clubdelaplage.ch)

**Les réservations pour le restaurant se font exclusivement  
auprès de Nicolas Beer**

**[9324-grt@dsr.ch](mailto:9324-grt@dsr.ch)**

**022 731 68 29**



# Concours photos

du

1<sup>er</sup> février au 31 mai 2012

## "L'art de vieillir"

3 catégories

### TRANSMETTRE

*les savoirs, l'histoire familiale ...*

### S'ACCOMPLIR dans

*la relation aux autres,  
une activité seule ou ensemble ...*

### S'EPANOUIR par

*la contemplation,  
le lâcher prise ...*



Renseignements

**04 50 41 04 04**



Règlement disponible sur [www.ccpq.fr](http://www.ccpq.fr)  
Envoi des clichés à [clic@ccpq.fr](mailto:clic@ccpq.fr)

## DATES D'OUVERTURE ET CLOTURE DU CONCOURS

**Dépôt/envoi des photos :** du 01 février 2012 à minuit au 31 mai 2012 à minuit

**Proclamation des résultats :** le 25 juin 2012 sur le site de la Communauté des Communes du Pays de Gex

**Date du vernissage :** automne 2012

### I-Article 1 : Objet

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique de la Communauté des Communes du Pays de Gex propose le concours photo « **L'art de vieillir ou l'illustration d'une vieillesse accomplie et épanouie** » comme moyen d'expression afin de sensibiliser l'opinion publique à la condition des personnes âgées et favoriser le changement de regard sur la vieillesse et ses avatars.

Le CLIC souhaite valoriser cette participation par la mise en place d'une exposition des photos sélectionnées par un jury de professionnels et d'amateurs avertis. Ce concours vise à inciter tout à un chacun à porter un regard positif sur l'avancée en âge et se défaire des représentations centrées sur les pertes, handicaps ou deuils liées à cette période de la vie.

### II-Article 2 : Présentation du concours

Le Centre Local d'Information et de coordination gérontologique du Pays de Gex, service de la Communauté des communes du Pays de Gex, est l'organisateur du concours.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous ceux qui souhaitent témoigner de leur regard sur le grand âge et faire connaître leur talent à travers la photographie.

Chaque participant pourra envoyer maximum 3 clichés inédits en lien avec le thème, et par catégorie. Les 30 meilleures photos seront imprimées, encadrées et exposées à l'occasion d'une exposition itinérante dans divers lieux du Pays de Gex (établissements d'hébergement pour personnes âgées, mairies, communauté des communes, écoles ...)

### III-Article 3 : Thématique

Le concours a pour thème « L'art de Vieillir ou l'illustration d'une vieillesse accomplie et épanouie » décliné en 3 catégories :

- **Vieillir et transmettre** les savoirs, les savoirs- faire, l'histoire familiale ...
- **Vieillir et s'accomplir** dans une activité individuelle, collective, dans la relation aux autres ...
- **Vieillir et s'épanouir** dans la contemplation, le lâcher prise, le retour sur soi ...

Ce thème pourra être exprimé au gré de l'imagination du photographe : humoristique, poétique, ...

### IV-Article 4 : Conditions de participation

Les candidats doivent être dépositaires des droits liés aux images qu'ils présenteront lors du concours. Ils doivent avoir l'autorisation écrite des personnes identifiées sur la ou les photos présentées et ne pas porter atteinte aux droits des tiers. Les candidats se garderont de présenter des images violentes ou à caractère offensant pour les personnes âgées. L'équipe organisatrice du concours se réserve le droit de supprimer les photos qu'elle juge comme pouvant revêtir un caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

### V-Article 5 : Modalité de participation

Le règlement et les bulletins de participation seront à retirer à compter du 1<sup>er</sup> février 2012 au CLIC du Pays de Gex ou seront téléchargeables sur le site internet [www.ccpq.fr](http://www.ccpq.fr)

Pour participer, il faut envoyer par courrier électronique au maximum 3 photos par catégorie en format JPEG, en couleur, noir et blanc, sepia. Il est demandé d'envoyer la photo dans sa taille originale. La définition minimum requise est de 5 Millions de pixels. Pensez à choisir la qualité « fine » sur votre appareil photo !

L'envoi des épreuves imprimées en format 20x30 (+/-), sur papier qualité photo, est autorisé.

Les images en format Portrait et paysage seront admises.

Pour chaque photo, le participant doit fournir les renseignements suivants : nom, prénom, adresse, téléphone, adresse électronique, le titre de la photo ainsi que le lieu de la prise de vue.

## VI-Article 6 : Réception des photos

La période de réception des photos est limitée dans le temps.

6.1 : Période d'envoi des photos :

Les participants doivent envoyer leurs photos entre le 01 février 2012 à minuit au 31 mai 2012 à minuit. Les photos seront mises en ligne sur le site de la communauté des communes du Pays de Gex pour consultation, à l'adresse [www.ccpqg.fr](http://www.ccpqg.fr) . Elles seront ainsi visibles par l'ensemble des internautes.

6.2 : nombre maximum de photos par candidat :

Les participants soumettent au maximum trois photos par catégorie en format numérique et les envoient à l'adresse suivante [clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr)

Les participants peuvent adresser directement les photos imprimées sur papier photo (maximum trois par catégorie) au CLIC du Pays de Gex « Concours Photo » Terrasses de Chevry , Bâtiment D – 29 rue St Maurice – 01170 CHEVRY

## VII-Article 7 : Critères de sélection

Un jury sera spécialement constitué pour évaluer la qualité artistique du cliché. Seront notamment pris en compte l'illustration du thème, le cadrage, l'originalité de la prise de vue, mais aussi « le caractère » de la photo.

## VIII-Article 8 : Récompense :

Toutes les photos seront classées, tirées en format 20x30 et encadrées pour être exposées à compter de l'automne 2012 dans différents lieux du Pays de Gex (Mairies, écoles, établissements d'hébergement pour personnes âgées, Communauté des communes ...)

## IX-Article 9 : Composition du jury

Le jury sera composé 3 élus de la communauté des communes du Pays de Gex, de professionnels de la gérontologie et de retraités.

## X-Article 10 : Exclusions

Sont exclues du concours les photos répondant à une ou plusieurs clauses suivantes :

10.1 : dépassement de la date limite d'envoi

Les photos envoyées après la date limite du concours seront classées hors concours.

10.2 : droit de regard :

Les responsables du concours se réservent le droit de supprimer les photos qu'ils jugent non conformes à l'éthique du service, qui contreviendraient manifestement aux lois et règlements ou qui ne respecteraient pas le règlement du présent concours.

Le participant ne pourra aller à l'encontre de la décision du jury en cas de suppression des photos jugées irrecevables.

## XI-Article 11 : Droits à l'image

Chaque participant déclarant être l'auteur de la photo soumise, reconnaît et accepte qu'en la soumettant, il cède son droit d'auteur et renonce à l'intégralité de ses droits sur celle-ci. Il reconnaît également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires.

11.1 : concession du droit à l'image

Tous les participants donnent le droit et la permission aux organisateurs du concours d'utiliser les photographies soumises sur tous les supports de communication de la Communauté des Communes du Pays de Gex sans aucune forme de rémunération, permission ou avis.

## XII-Article 12 : Responsabilités

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos

## XIII-Article 13 : Autorisations de publication

Le participant consent à ce que les photos soumises puissent être déposées et consultables sur la galerie virtuelle de photos dédiée au concours sur le site de la communauté des communes du Pays de Gex

## XIV-Article 14 : Obligations

La participation à ce concours implique l'accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

## CONCOURS PHOTOS

« L'art de Vieillir ou l'illustration d'une vieillesse accomplie et  panouie » »

Nom ..... Pr nom : .....

Adresse :

.....  
.....

T l. .... Email : .....

Date de naissance.....

D clare participer au concours photo « l'art de vieillir ou illustration d'une vieillesse accomplie et  panouie », avoir pris connaissance du r glement du concours et en respecter toutes les clauses.

Liste des photos pr sent es :

### Cat gorie 1 : Vieillir et transmettre

N  ..... Titre : .....

N  ..... Titre : .....

N  ..... Titre : .....

### Cat gorie 2 : Vieillir et s'accomplir

N  ..... Titre : .....

N  ..... Titre : .....

N  ..... Titre : .....

### Cat gorie 3 : Vieillir et s' panouir

N  ..... Titre : .....

N  ..... Titre : .....

N  ..... Titre : .....

A .....

le .....

Signature .....

Renseignements : 04 50 41 04 04  
  exp dier   l'adresse suivante :

CLIC du Pays de Gex  
Concours Photos  
Terrasses de chevry – B t D  
29 rue St Maurice  
01170 CHEVRY

Ou [clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr)



**Concours photos**  
du  
1<sup>er</sup> f vrier au 31 mai 2012

**"L'art de vieillir"**

**3 cat gories**

**TRANSMETTRE**  
*les savoirs, l'histoire familiale ...*

**S'ACCOMPLIR** dans  
*la relation aux autres,  
une activit  seule ou ensemble ...*

**S'EPANOUIR** par  
*la contemplation,  
le lâcher prise ...*

Renseignements  
**04 50 41 04 04**

R glement disponible sur [www.ccpa.fr](http://www.ccpa.fr)  
Envoi des clich s   [clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr)